



ENQUETE NOYADES 2021 RESULTATS PRELIMINAIRES POUR LA PERIODE DU 01/06 au 08/08/2021

Point au 13 août 2021

Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère chargé des Sports et du ministère de la Transition écologique, réalise l'enquête NOYADES 2021 entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2021 en France métropolitaine et dans l'ensemble des outremer. Toutes les noyades, qu'elles soient accidentelles ou intentionnelles, prises en charge par un service de secours organisé sur le lieu de noyade et suivies d'une prise en charge hospitalière (passage aux services d'urgence ou hospitalisation) ou d'un décès ont été prises en compte dans l'enquête. Pour chaque cas de noyade, un questionnaire est rempli par les services de secours organisés (pompiers, SAMU-SMUR, etc.) intervenant auprès des victimes de noyade. Les informations sont enregistrées dans une base de données transmise à Santé publique France.

La description des caractéristiques des victimes et de certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades permettront de guider les actions de prévention et de réglementation. Ce point épidémiologique contient plus spécifiquement les résultats préliminaires correspondant aux noyades accidentelles survenues entre le 1^{er} juin et le 8 août 2021 et pour lesquelles la nature accidentelle a été documentée.

POINTS CLÉS

- Un nombre total de 1 447 noyades est survenu en France entre le 1^{er} juin et le 8 août 2021, incluant 700 noyades accidentelles documentées, dont 168 suivies de décès (24 %). Sur la même période, le nombre de noyades accidentelles en 2021 est en baisse de 22 % par rapport à 2018, date de la dernière enquête : respectivement 700 vs 899 ; le nombre de noyades accidentelles suivies de décès est respectivement 168 vs 198 (différence statistiquement non significative).
- Le nombre de noyades accidentelles a varié selon les périodes :
 - Lors de la première quinzaine de juin 2021, le nombre plus important de noyades accidentelles par rapport à 2018 sur la même période est survenu dans un contexte de levée des mesures de restriction déployées pour la gestion de l'épidémie de COVID-19. L'augmentation pourrait être au moins partiellement liée à une mauvaise appréhension des capacités physiques ou à une dégradation de l'état de santé au sortir d'une longue période de moindre activité accompagnée d'une prise de poids.
 - Lors de la première quinzaine de juillet et des huit premiers jours du mois août 2021, le nombre moins important de noyades accidentelles par rapport à 2018 sur les mêmes périodes pourrait être lié aux conditions climatiques beaucoup moins favorables à la baignade (températures, ensoleillement) sur une large partie du territoire métropolitain.

- Entre le 1^{er} juin et le 8 août 2021 :
 - Les deux catégories d'âge les plus représentées parmi les noyades accidentelles étaient les enfants âgés de moins de 6 ans (25 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (23 %).
 - Les noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau ont représenté 36 % du total des décès par noyades accidentelles. Contrairement à la même période en 2018, ces décès n'ont pas seulement concerné les adultes, mais également les enfants et les adolescents.
 - Les noyades accidentelles étaient plus nombreuses dans les régions du littoral, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, par rapport aux autres régions.
- Le nombre de noyades accidentelles reste élevé. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades à tous les âges, en insistant sur la reprise progressive de l'activité physique, dont la baignade, tenant compte de l'état de santé de chacun.

Résultats généraux

Entre le 1^{er} juin et le 8 août 2021, 1 447 noyades au total, quelle que soit la nature de l'intentionnalité, ont été enregistrées en France métropolitaine et dans l'ensemble des outre-mers. Elles ont été suivies de 331 décès (23 %).

Ces 1 447 noyades étaient réparties en :

- 700 noyades accidentelles, dont 168 décès (24 %) ;
- 87 noyades intentionnelles (suicide, tentative de suicide, agression), dont 41 décès (47 %) ;
- 660 noyades d'origine encore indéterminée, en cours d'investigation, dont 122 décès (18 %).

Le nombre de noyades accidentelles, globalement en baisse de 22 % entre les enquêtes NOYADES 2018 et 2021, varie selon les périodes (Tableau 1). Les noyades accidentelles ont augmenté entre 2018 et 2021 sur la première quinzaine de juin alors qu'elles ont diminué sur la première quinzaine de juillet et du 1^{er} au 8 août.

Tableau 1 / Evolution du nombre des noyades accidentelles entre les enquêtes NOYADES 2018 et 2021 par période
(Source : Enquête NOYADES 2018 et 2021, données du 1^{er} juin au 8 août, exploitation SpFrance)

Période	2018	2021	Evolution entre 2018 et 2021 ¹
Du 1 ^{er} au 15 juin	58	139	Augmentation (p<0,01)
Du 16 au 30 juin	170	166	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juillet	267	103	Diminution (p<0,01)
Du 16 au 31 juillet	246	243	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 8 août	158	49	Diminution (p<0,01)
Total	899	700	Diminution (p<0,01)

Description des 700 noyades accidentelles

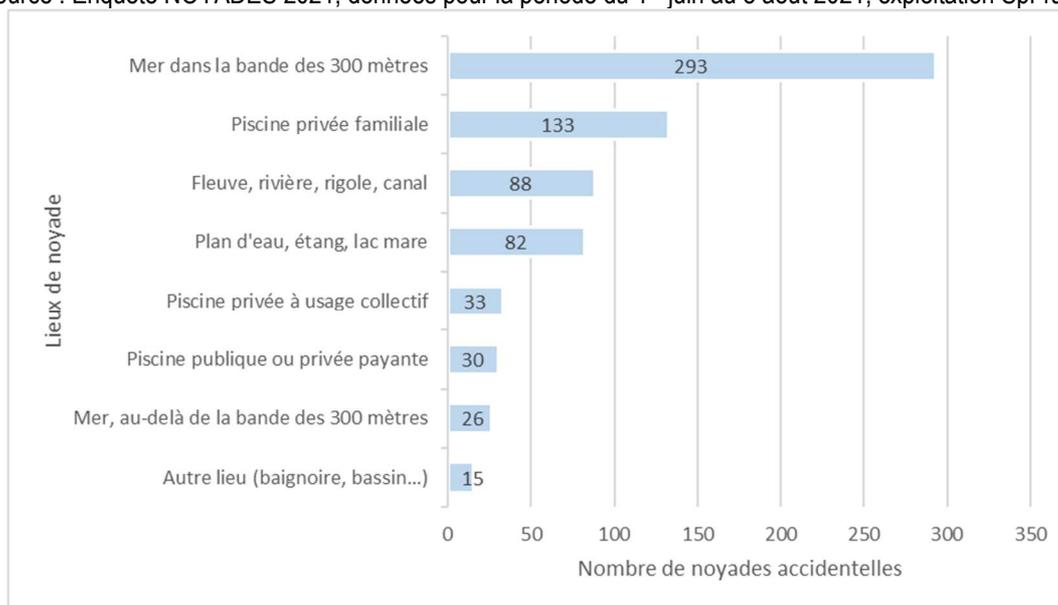
Parmi les 700 noyades accidentelles enregistrées sur la période du 1^{er} juin au 8 août 2021 (Graphique 1) :

- 46 % (319) sont survenues en mer dont 35 % (113) concernaient des personnes de 65 ans ou plus ;
- 24 % (170) sont survenues dans un cours d'eau et plan d'eau, noyades qui concernaient toutes les classes d'âge dans des proportions équivalentes ;
- 28 % (196) sont survenues en piscine dont 63 % (124) concernaient des enfants de moins de 6 ans ;
- 2 % (15) sont survenues dans d'autres lieux (baignoire, bassin, etc.).

¹ Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les enquêtes 2018 et 2021, les résultats présentés sont significatifs au seuil de 5 %.

Graphique 1 / Répartition des noyades accidentelles totales par lieu de noyade

(Source : Enquête NOYADES 2021, données pour la période du 1^{er} juin au 8 août 2021, exploitation SpFrance)

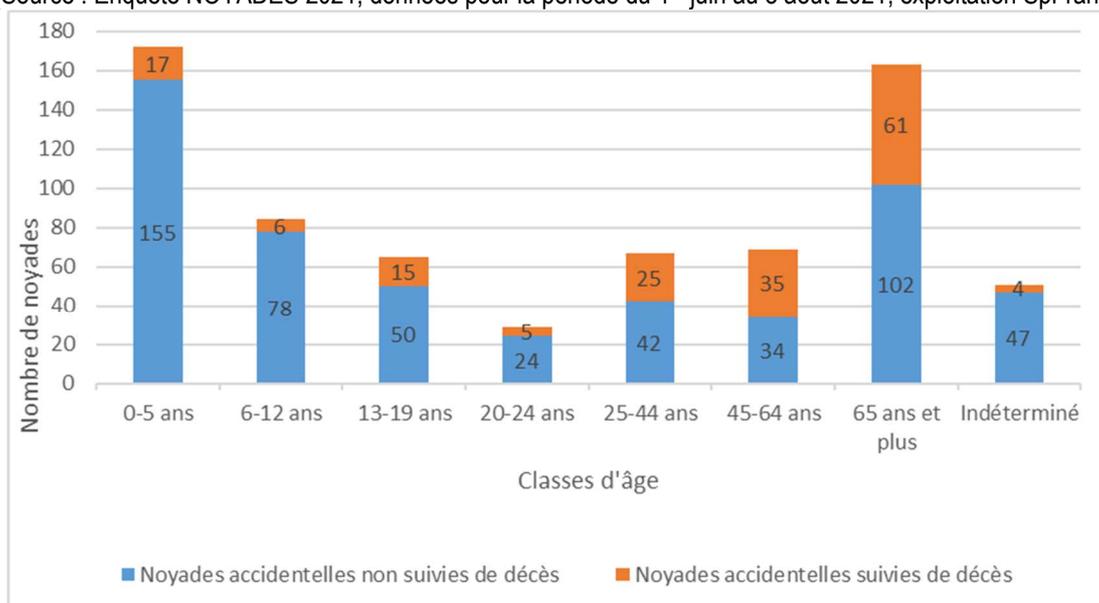


Le nombre de noyades accidentelles, par catégories d'âge, était plus élevé chez les enfants âgés de moins de 6 ans (25 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus (23%). La répartition par âge du nombre de noyades accidentelles n'était globalement pas différente entre l'enquête de 2018 et celle de 2021 sur la même période.

La proportion de noyades accidentelles suivies de décès différait selon l'âge (Graphique 2) : elle était de 10 % chez les moins de 6 ans (17/172), de 37 % chez les 25-44 ans (25/67) et les 65 ans et plus (61/163), et atteignait 50 % chez les 45-64 ans (35/69).

Graphique 2 / Nombre de noyades accidentelles totales et suivies de décès selon l'âge

(Source : Enquête NOYADES 2021, données pour la période du 1^{er} juin au 8 août 2021, exploitation SpFrance)



Les noyades accidentelles suivies ou non de décès étaient plus nombreuses dans les régions du littoral notamment en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Tableau 2). Le nombre de noyades accidentelles était élevé en région Auvergne-Rhône-Alpes, la plaçant en 5ème position, région continentale comptant de nombreux cours d'eau/plans d'eau.

Tableau 2 / Répartition des noyades accidentelles totales et suivies de décès par région
(Source : Enquête NOYADES 2021, données du 1^{er} juin au 8 août 2021, exploitation SpFrance)

Région	Nombre de noyades accidentelles (total)	Nombre de noyades accidentelles suivies de décès
Auvergne-Rhône-Alpes	60	13
Bourgogne-Franche-Comté	10	5
Bretagne	63	19
Centre-Val-de-Loire	15	5
Corse	5	2
Grand-Est	20	7
Hauts-de-France	24	9
Île-de-France	31	7
Normandie	33	12
Nouvelle-Aquitaine	81	25
Occitanie	133	23
Pays-de-la-Loire	41	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	149	23
Ensemble de l'outre-mer	35	7
Total	700	168

Description des 168 noyades accidentelles suivies de décès

Les noyades accidentelles suivies de décès concernaient tous les âges et tous les lieux de noyade (Tableau 2). Cinquante-sept pour cent des décès sont survenus chez les personnes âgées de 45 ans et plus : 21 % (35) chez les 45-64 ans et 36 % (61) chez les 65 ans et plus.

Parmi les 61 noyades suivies de décès chez les 65 ans et plus, 38 ont eu lieu en mer et 12 en piscine.

Parmi les 35 noyades suivies de décès chez les 45-64 ans, 17 ont eu lieu en mer et 11 en cours d'eau et plan d'eau.

Parmi les 17 noyades suivies de décès chez les enfants de moins de 6 ans, 13 ont eu lieu en piscine.

Les décès en cours d'eau et plans d'eau ont représenté 36 % (61) du total et contrairement à 2018, ces décès n'ont pas seulement concerné les adultes, mais également les enfants et les adolescents.

Tableau 2 / Répartition des noyades accidentelles suivies de décès par lieu de noyade et âge
(Source : Enquête NOYADES 2021, données du 1^{er} juin au 8 août 2021, exploitation SpFrance)

	0-5 ans	6-12 ans	13-19 ans	20-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	>=65 ans	Indéterminé	Total	%
Piscines	13	0	0	1	0	5	12	0	31	19
dont :										
Privées familiales	13	0	0	0	0	5	10	0	28	17
Publiques ou privées payantes	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1
Privées à usage collectif	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1
Cours d'eau	0	2	8	4	7	7	2	0	30	18
Plan d'eau	2	3	6	0	6	4	9	1	31	18
Mer	0	1	1	0	11	17	38	3	71	42
dont :										
< 300 mètres	0	1	1	0	10	16	34	3	65	39
≥300 mètres	0	0	0	0	1	1	4	0	6	3
Autre lieu	2	0	0	0	1	2	0	0	5	3
Total	17	6	15	5	25	35	61	4	168	100
%	10	4	9	3	15	21	36	2	100	

Conseils de prévention

Pour une reprise progressive et sans danger de la nage, notamment après une baisse ou absence d'activité physique :

- Tenez compte de votre état de forme ;
- Ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons, courbatures...) ;
- Adaptez l'intensité de votre nage à vos capacités et ne surestimez pas votre niveau de natation. Lors de la reprise de la natation après une interruption privilégiez les distances courtes. Avant de partir nager, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir. Souvenez-vous qu'il est plus difficile et fatiguant de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine ;
- N'hésitez pas à consulter un médecin pour faire un bilan de votre état général et à vous faire accompagner dans la reprise de la natation.

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les plus petits :

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
- Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
- Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Éviter la consommation d'alcool avant de se baigner

Remerciements

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM), le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), les Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS), les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ;
- Les SAMU-SMUR ;
- La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) ;
- Les services de Police et de Gendarmerie ;
- Les services d'accueil aux urgences générales et pédiatriques, les services de réanimation adulte et pédiatrique et les autres services des hôpitaux et cliniques.

Pour en savoir plus

Page sur les noyades sur le site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

Auteurs / Rédaction : Aymeric Ung, Arnaud Gautier, Edouard Chatignoux, Nathalie Beltzer, Santé publique France

Contact presse : presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion

Santé publique France

12 rue du Val d'Osne

94415 Saint-Maurice Cedex

www.santepubliquefrance.fr

Date de publication : 13 août 2021